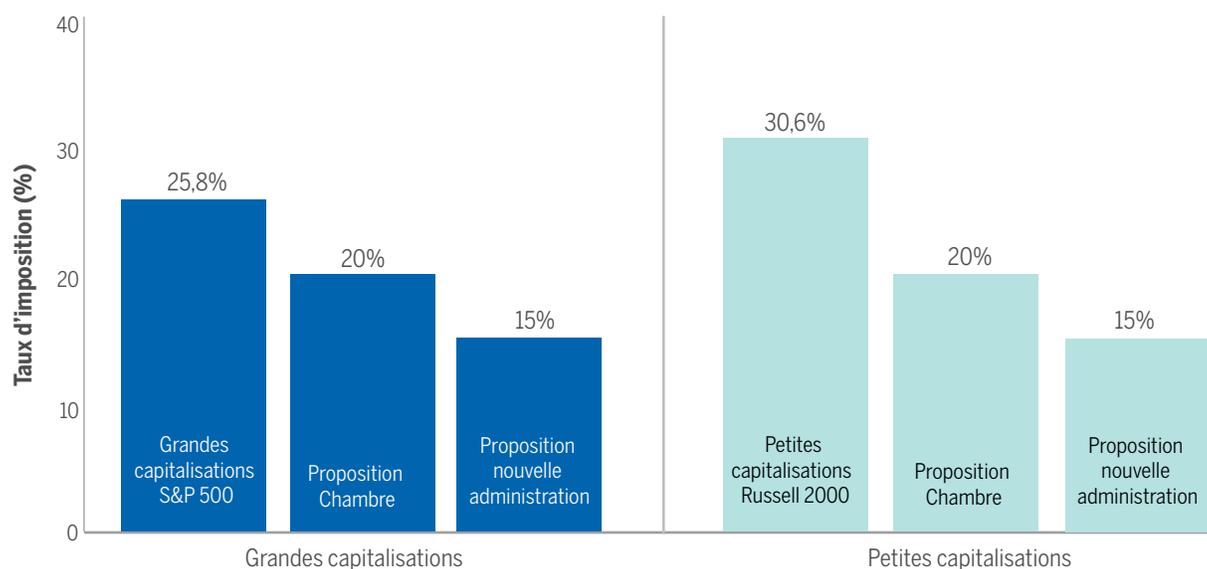


# Les petites capitalisations pourraient tirer profit des propositions fiscales

Certaines propositions formulées par la nouvelle administration et de la majorité républicaine à la Chambre des représentants abaissent l'impôt sur les sociétés, rendant les taux d'imposition américains plus conformes à ceux pratiqués dans le monde. Comment tirer le meilleur profit possible des changements potentiels ?

## Comparaison des taux d'imposition effectifs des sociétés avec les taux réglementaires proposés par la Chambre des représentants et la nouvelle administration américaine



Source : FactSet. Les taux d'imposition effectifs des grandes et petites capitalisations correspondent à une médiane pondérée estimée en 2016. Les propositions fiscales de la Chambre des représentants et de la nouvelle administration concernent les taux réglementaires exclusivement aux États-Unis tandis que les taux d'imposition effectifs combinent les taux américains et étrangers.

- Les petites capitalisations surperforment les grandes capitalisations depuis l'élection. Toutefois, cette catégorie peut maintenir une dynamique positive si la proposition de la nouvelle administration (taux de 15 %) ou celle de la majorité républicaine à la Chambre des représentants (taux de 20 %) est adoptée.
- Les petites capitalisations génèrent une proportion plus importante de chiffre d'affaires et de bénéfices sur le marché domestique que les grandes capitalisations et devraient donc bénéficier davantage de la baisse des impôts américains. Selon nos estimations, une baisse de dix points de pourcentage du taux réglementaire ferait bondir les bénéfices des grandes capitalisations de 8 %, contre 12 % pour les petites capitalisations.
- En outre, les petites capitalisations ont tendance à surperforment les grandes capitalisations lorsque les taux d'intérêt augmentent, ce que nous avons pu constater dans le sillage de l'élection présidentielle.

Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, Inc. en décembre 2016. Ces opinions sont sujettes à modification à tout moment et ne garantissent pas la performance future des marchés, de tout titre ou fonds géré par Fred Alger Management, Inc. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres.

L'indice S&P 500 est un indice non géré globalement représentatif du marché actions américain indifféremment de la taille des entreprises. L'indice Russell 2000 est un indice à petite capitalisation du marché des actions qui regroupe les 2000 derniers titres de l'indice Russell 3000.

**Information relative au risque :** Tout investissement en bourse implique des gains et des pertes et ne s'adresse pas à tous les investisseurs. Les actions de croissance tendent à être plus volatiles que les autres actions, dans la mesure où les cours des actions de croissance sont généralement plus élevés eu égard aux bénéfices de leurs entreprises et peuvent être plus sensibles aux fluctuations du marché ainsi qu'aux évolutions politiques et économiques.

Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. La Française AM International a conclu un accord avec Alger Management Ltd l'autorisant à distribuer les produits de Fred Alger Management Inc. en Europe.